

A HARNES, le 25 mai 2023

MAIRIE DE HARNES

DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS



Monsieur Philippe DUQUESNOY
Maire de Harnes

Aux membres du Conseil Municipal

SECRETARIAT GENERAL

☎ : 03.21.79.42.74

Fax : 03.21.49.78.04

OBJET : Convocation au Conseil Municipal

Réf. : JBT/SC

Affaire suivie par M. TISSERAND

Directeur Général des Services

Madame, Monsieur,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer n° NOR :IOMA2308397J du 30 mars 2023, portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 avril 2023, fixant les modes de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner le 09 juin 2023 par commune en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023, joint en annexe.

Il est stipulé à l'article 4 du décret n° 2023-257 du 6 avril 2023, que les conseils municipaux sont convoqués **le 9 juin 2023** afin de désigner leurs délégués et suppléants.

La séance se tiendra à 19 heures en Mairie, salle du Conseil municipal dont l'ordre du jour est le suivant :

- **Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**
- **L 2122-22**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire de HARNES,



DUQUESNOY